

PROCEDURE D'ADMISSION PARCOURSUP 2023

BTS DIETETIQUE – BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Cette procédure s'impose à tout candidat souhaitant s'inscrire dans notre établissement en BTS pour la rentrée de septembre 2023.

1°/ **Vous devez obligatoirement vous inscrire sur le site : www.parcoursup.fr entre le 18 janvier 2023 et le 8 mars 2023**, selon la procédure indiquée.

Après le 8 mars 2023, vous ne pourrez plus enregistrer de nouveaux vœux.

2°/ **En février - mars 2023**, vous pouvez finaliser vos dossiers (saisie des notes, projet de formation motivé ...). Puis vous devez les confirmer.

3°/ Vous aurez connaissance des résultats de vos candidatures à partir du **1er juin 2023**.

▶ **Bien respecter les délais indiqués sur la Plateforme PARCOURSUP.**

Si vous avez téléchargé l'application Parcoursup, vous recevrez des alertes en temps utile.

4°/ **Après avoir confirmé votre inscription pour Saint-Michel, nous vous adresserons le dossier d'admission de notre établissement.**

Vous disposerez d'une semaine pour nous le retourner.

INFORMATIONS PRATIQUES

BTS DIETETIQUE – BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Ces formations donnent droit au statut étudiant :

- Accès aux Services Universitaires (restauration, logement etc...)
- Bourses d'Enseignement Supérieur. Les renseignements sont à prendre auprès de votre établissement actuel.

Régime de formation :

Ce parcours est accessible en Formation Initiale ou en Formation Continue.

Le coût de la Formation Initiale est à la charge de l'étudiant.

Le coût de la Formation Continue peut être pris en charge par différents dispositifs.

Le secrétariat peut être contacté pour plus de précisions.

Le montant annuel de la scolarité en Formation Initiale est de :

- 1 884 € en BTS Economie Sociale Familiale
- 1 889 € en BTS Diététique

Une association d'étudiants :

- Accueille les nouveaux étudiants
- Organise des actions à but humanitaire, des soirées ...

D'autres renseignements pratiques sur notre site :

www.saint-michel-enseignement.com